

632804-2026 - Kilpailu

Ranska – Joukkoliikennepalvelut maanteitse – Délégation de service public pour l'exploitation de lignes de bus desservant l'agglomération Coeur d'Essonne - DSP25

OJ S 178/2026 15/09/2026

Hankintailmoitus tai käyttöoikeussopimusta koskeva ilmoitus – vakiojärjestelmä
Palvelut

1. Ostaja

1.1. Ostaja

Virallinen nimi: Ile de France Mobilités

Sähköposti: dsp@iledefrance-mobilites.fr

Ostajan oikeudellinen muoto: Alueviranomainen

Pääasiallinen toimiala: Yleinen julkishallinto

2. Menettely

2.1. Menettely

Ilmoituksen nimi: Délégation de service public pour l'exploitation de lignes de bus desservant l'agglomération Coeur d'Essonne - DSP25

Kuvaus: L'objet de la concession consistera en l'exploitation de lignes de bus desservant l'agglomération Cœur d'Essonne principalement les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge et Arpajon, selon les modalités définies par le contrat et comportera environ 58 lignes régulières, 5 TAD, 2 Noctilien et 1 bus soirée, représentant environ 9,1 millions KCC en 2026. Des travaux d'entretien et de maintenance des centres opérationnels bus, l'entretien et la maintenance du matériel roulant, et, le cas échéant, de gares routières et pôles d'échange multimodaux routiers pourront être confiés.

Menettelyn tunniste: 7d9baf06-faa4-4087-8b48-246f01a19e12

Sisäinen tunniste: DSP-OPTILE2-2026-04

Menettelyn tyyppi: Rajoitettu

2.1.1. Tarkoitus

Pääasiallinen hankintalaji: Palvelut

Pääasiallinen luokitus (cpv): 60112000 Joukkoliikennepalvelut maanteitse

2.1.2. Suorituspaikka

Postitoimipaikka: Essonne

Maaryhmittely (NUTS): Essonne (FR104)

Maa: Ranska

2.1.3. Arvo

Ennakoitu arvo ilman arvonlisäveroa: 491 000 000,00 EUR

2.1.4. Yleistä tietoa

Oikeusperusta:

Direktiivi 2014/23/EU

2.1.6. Poissulkemisperusteet

Poissulkemisperusteiden ilmoittamispaikka: Ilmoitus

Maksukyvyyttömyyteen, eturistiriitoihin tai ammatin harjoittamisessa tapahtuneeseen virheeseen liittyvät perusteet:
Toisten talouden toimijoiden kanssa kilpailun vääristämiseksi tehdyt sopimukset:
Ennenaikainen irtisanominen, vahingonkorvaukset tai muut vastaavat seuraamukset:
Talouden toimijan tilanteeseen liittyvät perusteet:

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Ilmoituksen nimi: Délégation de service public pour l'exploitation de lignes de bus desservant l'agglomération Coeur d'Essonne - DSP25

Kuvaus: Contrat de service public pour l'exploitation de lignes de bus desservant l'agglomération Coeur d'Essonne - DSP25

Sisäinen tunnistus: DSP-OPTILE2-2026-04

5.1.1. Tarkoitus

Pääasiallinen hankintalaji: Palvelut

Pääasiallinen luokitus (cpv): 60112000 Joukkoliikennepalvelut maanteitse

5.1.2. Suorituspaikka

Postitoimipaikka: Essonne

Maaryhmittely (NUTS): Essonne (FR104)

Maa: Ranska

5.1.3. Arvioitu kesto

Kesto: 96 Kuukaudet

5.1.5. Arvo

Ennakoitu arvo ilman arvonlisäveroa: 491 000 000,00 EUR

5.1.6. Yleistä tietoa

Varattu osallistuminen:

Osallistumista ei ole varattu.

Hankintaa ei ole rahoitettu EU:n varoista

Tämä hankinta soveltuu myös pienille ja keskisuurille yrityksille (pk-yrityksille): ei

Lisätiedot: La convention est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L. 1121-1 et suivants du Code de la commande publique. Le contrat précisera les missions et obligations des parties. Le délégataire disposera d'une pleine autonomie pour organiser l'exploitation, gérer les ressources humaines de l'entreprise et mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la satisfaction des services demandés. En particulier, le délégataire, assumera les missions suivantes : la gestion courante du service, le respect des engagements sur l'offre de service définie par Île de France Mobilités, la tenue de la comptabilité analytique et des statistiques d'usage, les études de développement d'offre, d'évolution des itinéraires et d'optimisation des moyens, l'information de la clientèle sur le service au travers de tout moyen de communication qu'il jugera opportun, la gestion commerciale du service, l'entretien et la maintenance des centres opérationnels bus et des véhicules mis à disposition par Île de France Mobilités. Le cas échéant, l'exploitation de certaines lignes express telles que prévues au Schéma Directeur des Lignes Express, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des gares routières et des pôles d'échange multimodaux routiers mentionnés dans le contrat, la gestion et la maintenance de parcs à vélos, des investissements dans les centres opérationnels bus mis à disposition par Île de France Mobilités pourront être demandés. Le concessionnaire a la

possibilité de recourir à la sous-concession et à la sous-traitance dans les conditions définies par le contrat. La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation. La durée de la concession est de 96 mois. La durée indiquée est une durée maximale, composée d'une durée ferme de 6 ans et deux options de prolongation d'1 an chacune. La valeur estimée de la concession tient compte d'une majoration de 20% de KTP supplémentaires et est exprimée en euros constants 2025. Conditions d'exécution de la concession : Dans l'hypothèse où un groupement serait attributaire au terme de la procédure, celui-ci devra prendre la forme d'un groupement solidaire. Pour faciliter le contrôle des engagements souscrits et permettre à Île de France Mobilités d'avoir comme interlocuteur unique une seule entité juridique, le délégataire s'engage à créer ou affecter une société dédiée dont l'objet social sera exclusivement réservé à l'exécution du contrat et qui sera mise en place dès la prise d'effet du contrat. Le délégataire sera tenu de fournir une garantie à première demande et une garantie maison mère devra être, le cas échéant, obtenue. Précisions sur la rubrique 5LOT Les candidats pourront répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint. En cas d'attribution, le groupement devra prendre la forme d'un groupement solidaire. Toutefois, une même entreprise ne pourra présenter une candidature à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membre d'un ou plusieurs groupements, ni soumettre plusieurs candidatures. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces exigées dans les rubriques ci-dessus devra être fourni par chaque entreprise du groupement, à l'exception de la lettre de candidature. En outre, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet. Le mandataire du groupement fournira l'autorisation qui lui aura été donnée par ses cotraitants d'engager le groupement candidat pour la présentation de la candidature et de l'offre. Par ailleurs, le Candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, il justifie des capacités et aptitudes de ces opérateurs économiques et apporte la preuve, par tout moyen approprié, qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat de service public. Il est rappelé que la langue utilisée dans le cadre de la procédure est le français. Les certificats et documents délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction en langue française. Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 du CGCT, les dossiers de candidatures seront examinés au regard des critères suivants : garanties professionnelles et financières, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 52121 à L. 52124 du Code du travail, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. La procédure est une procédure restreinte : seules seront admises à présenter une offre les candidatures dont les justifications produites à l'appui de leur dossier de candidature auront été jugées suffisantes à l'issue de cet examen. Les candidats admis à présenter une offre recevront un dossier définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à assurer et les conditions de remise des offres, ainsi que les critères de sélection des offres. Le contrat pourra ensuite être librement négocié avec les candidats conformément à l'article L.3124-1 du code de la commande publique. Les dossiers de candidature seront présentés, avant la date limitée soit le 19 octobre 202 à 12 : 00 heure locale. Informations relatives à l'avis, par transmission électronique uniquement, en se connectant au profil d'acheteur Île de France Mobilités à l'adresse indiquée au point 5.1.11 Documents du marché du présent avis. Les candidats peuvent déposer une copie de sauvegarde par remise directe contre récépissé à l'adresse figurant au point 8.1. ORG0001 Remise possible les jours ouvrés du lundi au vendredi. L'accueil de Île de France Mobilités sera en mesure de délivrer un récépissé de 9:00 à 18:00. Conditions liées à la concession : Au stade des offres, les candidats seront invités à s'assurer du respect des exigences du Règlement (UE) 2022/2560

relatif aux subventions étrangères. Si les conditions fixées à l'article 28 du règlement relatif aux subventions étrangères, condition relative au montant de la concession et condition relative au montant de la subvention, sont remplies, les candidats devront communiquer avec leur offre, le dossier de notification conformément à l'Annexe II du Règlement d'exécution (UE) 2023/1441 de la Commission du 10 juillet 2023 relatif aux modalités détaillées des procédures mises en oeuvre par la Commission en vertu du règlement (UE) 2022/2560.

5.1.9. Valintaperusteet

Valintaperusteiden ilmoittamispäikkä: Ilmoitus

Kriteeri: Toimenpiteet laadun varmistamiseksi

Valintaperusteen kuvaus: 1) Description des capacités humaines: le candidat indiquera notamment l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'exploitation technique et commerciale de la ligne, l'application et le suivi du contrat (y compris son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers). Il fournira une déclaration relative aux effectifs du candidat et à l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des 3 derniers exercices sur des activités similaires à l'objet de l'affermage. 2) Description des moyens matériels: le candidat indiquera l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose (ou chaque membre du groupement) pour la réalisation de prestations dans le domaine objet de la délégation ou dans un domaine comparable et/ou toute autre domaine susceptible de démontrer la capacité technique et professionnelle du candidat ou groupement candidat. 3) Description de ses activités techniques et commerciales dans le domaine du transport par bus notamment. Il apportera ainsi des références en la matière, avec les principales caractéristiques des installations, notamment la taille, technologie utilisée, durée et type de contrat, volume financier, moyens et autres ratios utiles, ou toute autre référence dans un domaine comparable susceptibles de démontrer son aptitude à exécuter le contrat. 4) Attestations professionnelles d'assurance en cours de validité.

Kriteeri: Viitteet määriteltyihin palveluihin

Valintaperusteen kuvaus: 1) Lettre de candidature (ou formulaire DC1) présentée par le candidat ou chaque membre du groupement candidat (nom, dénomination, adresse du siège social, montant et composition du capital, identité du représentant habilité), datée et signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat individuel ou le groupement candidat. En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat. Le candidat ou groupement candidat doit mentionner dans la lettre de candidature une adresse électronique et/ou un numéro de télécopie de contact. Cette adresse électronique et/ou le numéro de télécopie pourra être utilisé par Île de France Mobilités pour adresser aux candidats, toute demande de complément ou de précision, pour répondre aux questions des candidats, pour porter à la connaissance d'éventuelles modifications et compléments. 2) Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) indique qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue par l'article L.31231 du code de la commande publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes tels qu'exigés ci-dessous, sont exacts. 3) Ensemble des documents justifiant que le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article L.31231 du code de la commande publique. 4) Certificats et déclarations fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat ou que chaque membre du groupement candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (ou

déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). Le candidat établi dans un État membre de l'union européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). 5) Si le candidat est en procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou équivalent). 6) Justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au RCS ou équivalent. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ou document équivalent. 7) Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. 8) Justificatif du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 52121 à L.52124 du code du travail. 9) Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) indique qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue par l'article L.31234 et L. 31235 du code de la commande publique. 10) Ensemble des documents justifiant que le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article L.31234 et L.31235 du code de la commande publique. 11) Copie des autorisations, attestations, certificats donnant droit à l'exercice de la profession de transporteur public ou la justification des démarches accomplies pour obtenir ces autorisations, attestations, certificats ou une déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet du contrat.

Kriteeri: Muut taloudelliset tai rahoitukselliset vaatimukset

Valintaperusteen kuvaus: 1) Une déclaration sur l'honneur concernant d'une part, le chiffre d'affaires global et d'autre part, si possible, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à l'objet du contrat réalisées au cours des 3 dernières années. 2) Les bilans, comptes de résultats et annexes ou documents équivalents, des 3 derniers exercices (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à 3 ans). 3) Une note commentant l'évolution des bilans et comptes de résultats. 4) Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels), les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. Chaque membre du groupement sera solidairement responsable de l'exécution du contrat.

5.1.11. Hankinta-asiakirjat

Kielet, joilla hankinta-asiakirjat ovat virallisesti saatavilla: ranska

Kielet, joilla hankinta-asiakirjat (tai niiden osat) ovat epävirallisesti saatavilla: ranska

Hankinta-asiakirjojen osoite: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_2FEtwuUI8X

5.1.12. Hankinnan ehdot

Tarjouksen/hakemuksen jättämisen ehdot:

Tarjouksen/hakemuksen jättäminen sähköisesti: Pakollinen

Tarjouksen/hakemuksen toimitusosoite: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_utDvIT4J6G

Kielet, joilla tarjoukset tai osallistumishakemukset voidaan toimittaa: ranska

Vaaditaan kehittynyt tai hyväksytty sähköinen allekirjoitus tai leima (sellaisena kuin se on määritelty asetuksessa (EU) N:o 910/2014)

Osallistumishakemusten vastaanottamisen määräaika: 19/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Itä-Euroopan aika, Keski-Euroopan kesäaika

Sopimusehdot:

Sopimuksen täytäntöönpano on rajattu tehtäväksi suojatyöohjelmien puitteissa: Ei vielä tiedossa

Maksut tehdään sähköisesti: kyllä

5.1.16. Lisätietoja, sovittelu ja muutoksenhaku

Välityselin: Ile de France Mobilités

Muutoksenhakuelin: Tribunal administratif de Paris

Tietoa muutoksenhaun määräajoista: La procédure peut être contestée par la voie d'un référé précontractuel en vertu de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative pendant le délai courant de la publication du présent avis jusqu'à la date de signature du contrat. Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un référé contractuel en vertu de l'article L. 551-13 du Code de justice administrative. Ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que l'autorité délégante aura respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du Code de justice administrative et se sera conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un recours en contestation de sa validité qui pourra être déposé pendant les deux mois qui suivront la publication par l'autorité délégante de l'avis d'attribution de la délégation.

Hankintamenettelystä lisätietoja antava organisaatio: Ile de France Mobilités

Hankinta-asiakirjoja offline-tilassa tarjoava organisaatio: Ile de France Mobilités

Muutoksenhakumenettelyjen määräajoista lisätietoja tarjoava organisaatio: Tribunal administratif de Paris

Osallistumishakemuksia vastaanottava organisaatio: Ile de France Mobilités

Tarjouksia käsittelevä organisaatio: Ile de France Mobilités

8. Organisaatiot**8.1. ORG-0002**

Virallinen nimi: Tribunal administratif de Paris

Rekisterinumero: 17750005500013

Yksikkö: PARIS

Postiosoite: 7 rue de Jouy

Postitoimipaikka: PARIS

Postinumero: 75004

Maaryhmittely (NUTS): Paris (FR101)

Maa: Ranska

Sähköposti: greffe.ta-paris@juradm.fr

Puhelin: 0144594400

Faksi: 0144594646

Internetosoite: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Tämän organisaation roolit:

Muutoksenhakuelin

Muutoksenhakumenettelyjen määräajoista lisätietoja tarjoava organisaatio

8.1. ORG-0001

Virallinen nimi: Ile de France Mobilités

Rekisterinumero: 28750007800020

Yksikkö: PARIS

Postiosoite: 39bis-41 rue de Châteaudun

Postitoimipaikka: Paris

Postinumero: 75009

Maaryhmittely (NUTS): Paris (FR101)

Maa: Ranska

Yhteyspiste: M. Laurent PROBST, directeur général d'Ile-de-France Mobilités, Mme Sabrina GASSAMA Direction Contrats et Tarification, département Mise en Concurrence (MEC)

Sähköposti: dsp@iledefrance-mobilites.fr

Puhelin: 0147532800

Tietojenvaihdon pääte piste (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_2FEtwuUI8X

Hankkijaprofiili: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Tämän organisaation roolit:

Ostaja

Hankintamenettelystä lisätietoja antava organisaatio

Hankinta-asiakirjoja offline-tilassa tarjoava organisaatio

Osallistumishakemuksia vastaanottava organisaatio

Tarjouksia käsittelevä organisaatio

Välityselin

Ilmoituksen tiedot

Ilmoituksen tunnisteversio: b414b8c1-debe-4c2f-b766-ef4637908f4e - 01

Lomakkeen tyyppi: Kilpailu

Ilmoituksen tyyppi: Hankintailmoitus tai käyttöoikeussopimusta koskeva ilmoitus – vakiojärjestelmä

Ilmoituksen alatyypinumero: 19

Ilmoituksen lähetyspäivä: 14/09/2026 13:08:16 (UTC+02:00) Itä-Euroopan aika, Keski-Euroopan kesäaika

Kielet, joilla tämä ilmoitus on virallisesti saatavilla: ranska

Ilmoituksen julkaisunumero: 632804-2026

EUVL S -lehden numero: 178/2026

Julkaisupäivä: 15/09/2026